

Mobilités

PLUi



**Plan Local
d'Urbanisme
intercommunal**

Accueillir l'avenir, préserver l'espace

Janvier 2023



Le réseau et les transports routiers ont façonné l'aménagement du territoire durant des décennies. Ce modèle économique et social est re-questionné à la lumière des enjeux d'amélioration du cadre de vie, de transition énergétique et de réduction des émissions de polluants et gaz à effet de serre (GES).

Le PLUi, organisateur des lieux actuels et futurs, a un rôle essentiel à jouer pour répondre à ces enjeux, notamment en confortant les centralités et les pôles générateurs de déplacements.



Comment renforcer la place des transports en commun ?



Comment faire évoluer les comportements et les habitudes centrés sur un usage parfois exclusif de la voiture ?

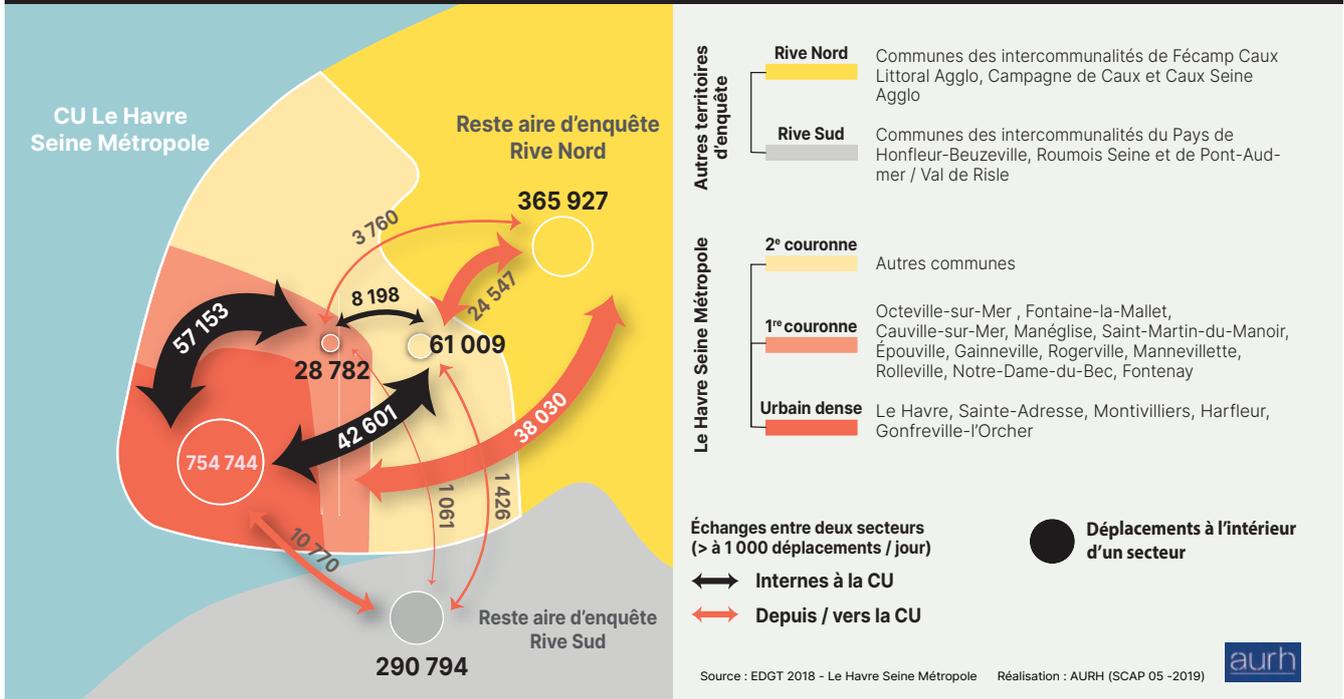


Quelles actions engager pour soutenir le développement des modes doux ?

La Communauté urbaine est engagée dans l'élaboration de plusieurs documents de planification qui porteront des orientations en faveur de systèmes de mobilités durables : plan de mobilités (PDM), plan climat air énergie territorial (PCAET), plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)...

Des déplacements concentrés dans l'urbain dense

Les déplacements tous modes un jour de semaine entre grands secteurs



Déplacements

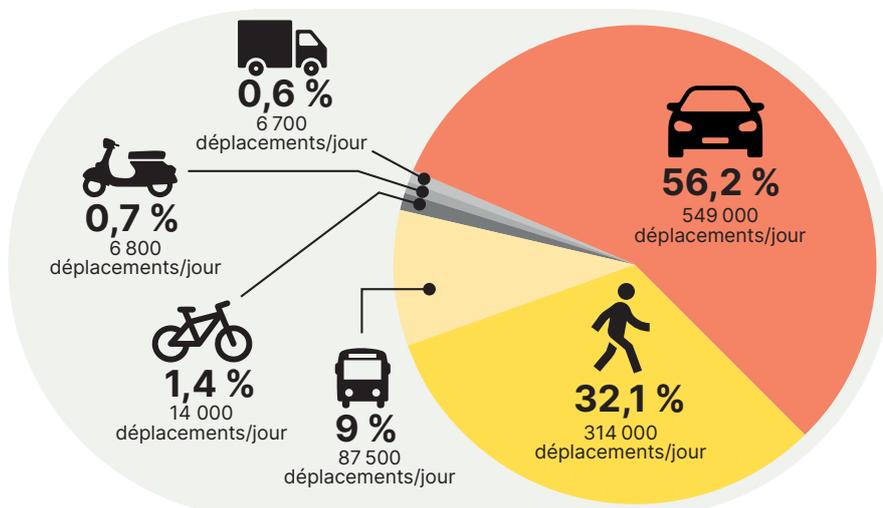
Plus de **950 000** déplacements tous motifs confondus un jour de semaine ouvré au sein de la Communauté urbaine

80% en zone urbaine dense

56% des déplacements inférieurs à 3km

100 000 déplacements quotidiens depuis les 1^{re} et 2^e couronnes vers l'urbain dense

Une mobilité dominée par l'usage de la voiture particulière



Proportion des déplacements en voiture :

30%
Le Havre

77%
1^{re} couronne

79%
2^e couronne

Des ménages bien équipés en voiture... surtout en périphérie



En moyenne

76,1%

des ménages du Havre Seine Métropole possèdent au moins un véhicule en 2018 (76,4 en 2013)



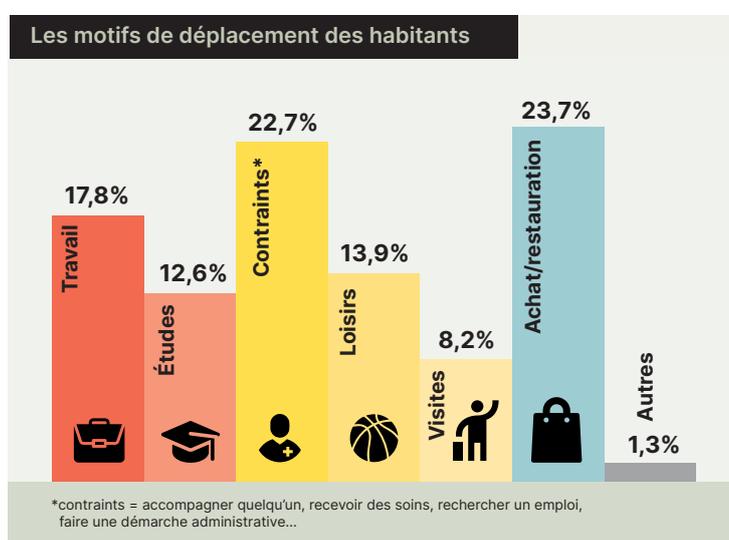
29%

des ménages de la Communauté urbaine possèdent au moins deux véhicules en 2018 (28,7 en 2013) : 22 % en zone dense, 61% en 1^{re} couronne et 57,4% en 2^e couronne



44 278

places de stationnement ouvertes au public (hors stationnement longitudinal) dont près de 20 000 au Havre



74% des déplacements pour le travail sont réalisés en voiture, contre 2 % en vélo.

Un réseau de transport en commun étendu et performant



44%

des déplacements en transports en commun urbains sont réalisés en tramway

L'aire d'influence du tramway concentre 27% de la population du Havre Seine Métropole (soit près de 72 000 habitants)

Près des 3/4 des habitants de la Communauté urbaine disposent d'un arrêt de bus Lia à moins de 300 mètres de chez eux



La gare du Havre : un pôle intermodal régional à conforter

1,85

million de voyageurs en 2019

- **Premier arrêt du réseau Lia**
- 13 allers/retours quotidiens **Le Havre / Paris**
- 15 allers/retours quotidiens **Le Havre / Rouen**
- 6 allers-retours quotidiens **Le Havre / Fécamp**
- **7 lignes de bus régionales Nomad** (Caen, Deauville, Honfleur, Lisieux, Lillebonne, Caudebec-en-Caux, Fécamp, Pont-Audemer)

| Vélo : un réseau et des services concentrés au Havre

 **197 km**
d'itinéraires cyclables aménagés
dont 70 % au Havre

2575
stationnements vélos
dont 90 % au Havre

Une offre de location vélo Lia en développement constant : 1 800 vélos (dont 1 300 vélos électriques)

| Aires de covoiturage : un maillage à compléter

 **149**
places recensées sur 3 aires officielles. De nouvelles aires attendues en 2023

 **Bornes de recharge**
un parc de 267 bornes attendu d'ici 2024

| Trotinettes Lime : une pratique intense dans le centre-ville du Havre

1,6 million de trajets parcourus depuis 2021
40 % des déplacements liés au motif travail/études

Zoom sur les enjeux « mobilités »

<p>↓</p> <p>1.</p> <p>Préparer le territoire à la transition énergétique vers des transports décarbonés.</p>	<p>↓</p> <p>2.</p> <p>Renforcer l'intermodalité et le rabattement vers les gares, haltes ferroviaires et stations de tramway (parking relais).</p>	<p>↓</p> <p>3.</p> <p>Favoriser un urbanisme de proximité connecté au réseau de transport en commun et diminuant la demande de déplacement.</p>
<p>↓</p> <p>4.</p> <p>Pacifier les centralités urbaines en redéfinissant la place de la voiture au profit des modes actifs et des transports en commun.</p>	<p>↓</p> <p>5.</p> <p>Développer les solutions alternatives à la voiture individuelle tenant compte de la diversité des contextes du territoire et des motifs de déplacement, de l'urbain dense aux zones rurales isolées.</p>	<p>↓</p> <p>6.</p> <p>Développer un véritable éco-système vélo pour les mobilités du quotidien : maillage cyclable, stationnement sécurisé, services.</p>

Photos © AURH

Sources : EDGT 2018, RP INSEE 2018